

VIE COMMUNAUTAIRE

Associations en Action

*Réactions des associations marocaines du Canada au discours royale du 6 novembre ainsi qu'à l'enlèvement de 2 ressortissants marocains en Irak.***COMMUNIQUÉ DE L'ACMPT**

L'Association Canado-Marocaine de Promotion du Taekwondo condamne, le kidnapping des deux ressortissants marocains en Irak, ces actes qui violent les lois et les droits internationaux sont inhumains.

L'Association dénonce ces actes et demande la libération immédiate de nos compatriotes.

COMMUNIQUÉ DE L'AJPM

Montréal, le 9 novembre 2005 – L'Association des Jeunes Professionnels Marocains au Canada (AJPM) rend aujourd'hui public sa décision d'appuyer Sa Majesté le Roi Mohamed VI dans sa déclaration portant sur les décisions relatives aux marocains résidant à l'étranger.

Lors de son dernier discours à la nation, SM le Roi Mohammed VI a annoncé, quatre décisions ayant des impacts importants pour les Marocains résidant à l'étranger. La première consiste à donner aux MRE, la possibilité de se faire représenter à la Chambre des Représentants. La deuxième décision porte sur la nécessité de créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de permettre aux marocains de l'étranger de choisir leurs députés dans la première Chambre du Parlement. La troisième décision accorde aux nouvelles générations de la communauté marocaine à l'étranger, le droit de voter et de se porter candidat dans les élections. La quatrième décision porte sur la création, sous la présidence de SM le Roi, d'un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger constitué de façon démocratique et transparente. Ce conseil comprendra des membres nommés par SM le Roi parmi les personnalités connues pour leur implication remarquable dans la défense des droits des immigrés marocains et des intérêts supérieurs de la nation.

Le gouvernement devra prendre les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de ces décisions, lors de la révision de la législation électorale.

Pourquoi l'AJPM a décidé d'émettre un communiqué à ce sujet?

En tant que marocains résidents à l'étranger, ces décisions vous donneront l'opportunité de vous impliquer de façon encore plus directe dans l'évolution que connaît le Maroc et de participer personnellement aux changements et aux chan-

tiers en cours.

Ceci peut se faire de différentes façons comme en vous impliquant dans les associations et les organismes de défense des intérêts des MRE. Vous pourriez aussi vous présenter comme candidat aux élections. Enfin, si vous vous distinguez de façon exceptionnelle dans la défense des intérêts du Maroc et de sa communauté à l'étranger, vous pourriez être proposé comme candidat au Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger.

Ces décisions ne sont pas des paroles en l'air. Ce sont des actions concrètes qui encouragent les marocains à participer dans l'exercice démocratique du pouvoir, dans les débats et le processus de prise de décisions qui affectent leur vie de façon directe. Plusieurs pays utilisent leurs diasporas à l'étranger pour défendre leurs intérêts et accélérer leur développement. L'Italie, le Liban, Israël ou la Chine représentent autant d'exemples avec des diasporas vibrantes et actives un peu partout sur la planète.

Nous vous invitons à prendre avantage de cette opportunité et de vous impliquer de manière constructive dans ce processus pour changer les choses dans le sens qui vous semble être le meilleur pour vous et pour votre pays et ce, dans le respect du processus démocratique, donnant à tous le droit de participer quelles que soient leurs opinions et leurs convictions.

À propos de l'Association des jeunes professionnels Marocains

L'AJPM a été fondée le 15 octobre 2002 par des jeunes québécois d'origine marocaine ayant constaté l'absence d'une association répondant à leurs besoins de rencontrer, de consulter et d'échanger avec des professionnels et leaders de leur communauté. Sa mission est de bâtir et développer un réseau de jeunes professionnels, de gens d'affaires, d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes et de leaders québécois d'origine marocaine ainsi que de favoriser leur développement, accroître leur influence et encourager leur intégration dans toutes les sphères de l'activité économique québécoise et canadienne.

Pour plus d'information, communiquez avec : Hassan El Bouhali, responsable des activités professionnelles de l'AJPM, Tél : 514-409-6379, info@ajpm.ca

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ KALIMA

Montréal, le 8 novembre 2005. — Les membres du comité Kalima reconnaissent unanimement la pertinence des décisions concernant la communauté marocaine à l'étranger annoncées par S.M le Roi Mohamed VI à l'occasion de 30ème anniversaire de la marche verte.

La décision de S.M. le Roi Mohammed VI de permettre à la diaspora marocaine de se faire représenter à la Chambre des Représentants, est une belle initiative qui offrira à la communauté marocaine du Canada l'occasion d'être présente dans le champ politique marocain et de contribuer activement à l'édification de l'avenir de la mère patrie.

« La décision royale représente une grande avancée pour l'exercice d'une citoyenneté marocaine pleine et entière pour la diaspora marocaine à travers le monde. C'est un nouveau jalon dans la grande marche démocratique vers un Maroc économiquement fort, et socialement juste que S.M le roi a initié dès son accession au trône de ses glorieux ancêtres » a déclaré Madame Rabia Chaouchi, présidente du comité Kalima, une association qui œuvre pour améliorer la condition des femmes marocaines au Canada.

La décision du Souverain de créer un Conseil supérieur de la communauté marocaine à l'étranger et de le placer sous sa présidence dénote l'importance que sa majesté accorde aux résidents marocains à l'étranger.

Les membres de Kalima profite de cette heureuse occasion pour présenter à S.M le Roi Mohamed VI l'expression de leur reconnaissance et de leur loyauté.

Source : Comité Kalima

kalimechange@yahoo.ca

COMMUNIQUÉ DE L'AMDT

C'est à la fois avec beaucoup d'intérêt et de soucis que nous suivons les dernières nouvelles provenant de notre pays d'origine.

D'une part, nous sommes très satisfait de la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI conférant au marocains résidant à l'étranger le droit de participer pleinement aux élections parlementaires. Nous nous réjouissons aussi de la décision royale de créer et de présider le nouveau conseil des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger. « Ses

initiatives positives donnerons aux communautés marocaines résidant à l'étranger une voie réelle et un moyen pour partager leurs préoccupations et défendre leurs intérêts. Ils les aideront aussi à participer activement dans le processus démocratique et contribuer au développement socio-économique du Maroc, » a déclaré M. Abdelwahed Boutahor, président de l'Association Marocaine de Toronto, (AMDT).

D'autre part nous sommes très préoccupés et profondément choqués par l'enlèvement de nos deux compatriotes M. Abderrahim Bouâlem et M. Abdelkrim El Mouhafidi, et par leur jugement arbitraire. « En ces circonstances tragiques, nous tenons à apporter notre voix à la communauté marocaine à travers le monde pour exprimer notre condamnation vigoureuse et notre solidarité envers nos deux compatriotes et leurs familles. Egalement, nous tenons à rendre hommage au gouvernement et au peuple marocains pour leur position ferme et unie face à ce drame, » a enchaîné M. Mustapha Elmayer Vice-président de l'AMDT.

Nous lançons un appel urgent au peuple et au gouvernement canadiens pour apporter leurs voix et condamner cette action atroce qui va à l'encontre de tous les usages et valeurs humains et des préceptes de toutes les religions. Nous implorons Le Tout-puissant qu'il donne aux ravisseurs la sagesse et la compassion pour libérer immédiatement nos compatriotes innocents.

COMMUNIQUÉ DE L'AMO

L'association Marocaine de l'Ontario dénonce avec vigueur et fermeté l'horrible enlèvement de nos deux compatriotes MM. Abdel Karim El Mohafidi et Abderrahim Bouaalam, ainsi que leur condamnation a mort, injuste, de la part de certains groupes terroristes en Irak. L'OMA condamne ces pratiques terroristes en contradiction totale avec les principes fondamentaux de l'Islam, qui prêchent la paix et la tolérance, ainsi qu'avec les principes universels des droits de l'homme qui garantissent la liberté et la dignité des citoyens. Nous affirmons avec force notre solidarité avec Abdel Karim El Mohafidi et Abderrahim Bouaalam et leurs familles. Nous appelons l'ensemble des responsables et des forces militantes ontariennes, canadiennes et internationales, pour qu'elles apportent leur soutien total et expriment leur solidarité avec nos deux concitoyens afin d'obtenir leur libération rapide.